



CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 28 DECEMBRE 2020 – 18 h.

RELEVÉ DES DÉCISIONS

Présents : tous les Conseillers municipaux.

Secrétaire de séance : M. GENTRIC Alexis.

⇒ RAPPORTS D'ACTIVITÉS 2019 DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES :

Les Conseillers Municipaux se sont fait présenter et commenter les rapports annuels de l'année 2019 de la Communauté de Communes du Haut Pays Bigouden : eau potable, assainissement, élimination des déchets, défense incendie et le rapport général d'activités.

⇒ COMMISSION COMMUNICATION-TOURISME :

Une présentation de la maquette du prochain bulletin communal a été faite aux élus. Il sera distribué aux Landudécois fin janvier 2021.

⇒ CONCOURS DE DESSINS D'ENFANTS SUR LE THÈME DE LA « FRATERNITÉ » :

Un concours de dessins a été lancé auprès des enfants sur le thème de la « fraternité ». Sur les 8 dessins reçus, 3 ont été retenus et seront récompensés.

⇒ AUTORISATION DU MAIRE A MANDATER LES DEPENSES D'INVESTISSEMENTS AVANT LE VOTE DU PROCHAIN BUDGET :

Conformément au Code Général des Collectivités Locales, le Conseil autorise le Maire à mandater les dépenses d'investissements avant le vote du prochain budget.

⇒ FRAIS D'ECOLAGE COMMUNE DE POULDERGAT ANNÉE SCOLAIRE 2019/2020 :

Accord du Conseil sur la participation de la Commune de Landudec aux frais d'écolage de Pouldergat pour l'année scolaire 2019/2020 pour 1 enfant, soit 707,16 €.

⇒ CONTRAT D'ASSURANCE DES RISQUES STATUTAIRES :

Dans le cadre de la protection sociale des agents communaux, le Conseil mandate le Centre de Gestion du Finistère pour mener à bien la consultation relative au contrat d'assurance statutaire.

⇒ FORMATION DES ÉLUS :

Le Conseil approuve le droit à la formation des élus, tel que présenté.

⇒ CHARTE DU CONSEIL DES SAGES :

Le Conseil approuve la Charte du Conseil des Sages validée par le Conseil des Sages réuni le 1^{er} décembre dernier.

Mme Elisabeth DELATTRE et M. Jean MARZIN ont été nommés vice-présidents.

➤ ETUDE PROSPECTIVE :

Le Conseil étudie la possibilité de réaliser une étude prospective de Landudec sur les 10 à 15 ans à venir.

➤ TABLETTES NUMÉRIQUES :

L'école Victoire de Saint Luc a obtenu une subvention de l'Etat d'un montant de 2.632 € pour l'acquisition de tablettes numériques.

➤ CONSEILLERS DÉLÉGUÉS DE QUARTIERS :

Le Conseil a découpé la commune en deux « quartiers », de chaque côté de la RD143 (reliant Douarnenez à Pouldreuzic) :

-l'interlocuteur du quartier Ouest : Jean-Michel GOURLAOUEN

-l'interlocuteur du quartier Est : Guénolé GENTRIC

➤ VŒUX DE LA MUNICIPALITÉ :

En raison de la crise sanitaire Covid 19, les vœux à la population sont annulés.

Le Maire les présentera de manière dématérialisée.
